



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2026-3-1/2026-3-15]

**Edición quincenal,
por Luc de l'Arbre**

Dimanche 1^{er} Mars.

Depuis Bruxelles, des Congolais de la diaspora montent contre la déstabilisation de la RDC. Venus de France, du Luxembourg, du Canada, d'Allemagne, d'Angleterre et de Belgique, ils ont lancé un message d'unité, de solidarité et de soutien à l'intégrité territoriale de la RDC ainsi qu'au vivre-ensemble. Ils ont également dénoncé l'agression rwandaise dans la partie Est du pays : « Nous disons non à la barbarie, et vive la justice pour nos mamans, papas, frères et sœurs victimes de cette agression qui perdure. Il est temps d'y mettre fin. Nous invitons la communauté internationale à mettre en application toutes ses résolutions déjà prises contre l'agresseur (le Rwanda) et ses acolytes ». Ces Congolais de la diaspora poursuivent plusieurs objectifs majeurs : la défense de la paix ; la protection de la souveraineté nationale ; la préservation du vivre-ensemble ; la lutte contre toute forme de déstabilisation politique, tribale ou terroriste. La Ligue prévoit la mise en place d'une cellule juridique au sein de la diaspora afin d'identifier et de documenter : les appels à la violence ; les financements suspects ; les incitations tribales ainsi que tout acte pouvant faire l'objet de plaintes judiciaires.

La RDC cherche à restreindre davantage l'usage de réseaux sociaux au nom de la « stabilité sociale ». Devant son gouvernement réuni, Félix Tshisekedi a affirmé que les réseaux sociaux constituent de plus en plus « des vecteurs de désinformation, d'injures publiques, de discours de haine, de manipulation de l'opinion et d'incitation à la division entre Congolais ». Ceux-ci portent ainsi atteinte à la « cohésion nationale, l'ordre public et à la stabilité sociale ». Et ce alors que la RDC s'est dotée depuis trois ans d'un code numérique, rappelle le président. Le texte, qui prévoit des mécanismes de prévention, de régulation et de répression, est « insuffisamment vulgarisé et appliqué ». La position de Félix Tshisekedi étonne une source judiciaire hautement placée qui rappelle que plusieurs opposants, activistes et autres catégories ont été interpellés et jugés ces 2 dernières années sur base des infractions prévues dans ce code. Ces propos présidentiels sont vivement critiqués par le mouvement citoyen Filimbi, qui dénonce « une menace contre la démocratie » et une tentative de restreindre davantage les libertés dans un environnement qu'il juge déjà « restreint et répressif ». (RFI)

Plus de 1 300 détenus vivent difficilement dans la prison de Butembo, selon REDHO. Le Réseau pour les droits de l'homme (REDHO) signale une surpopulation extrême, une malnutrition persistante, l'absence de subventions étatiques, ainsi que la lenteur dans le traitement des dossiers judiciaires au sein de cet établissement pénitentiaire. Les détenus vivent dans un environnement marqué par une pénurie de médicaments et de retards dans la prise en charge médicale. A Lubero, autre établissement inspecté, l'insuffisance de la ration alimentaire demeure également une préoccupation majeure. Le REDH appelle l'État congolais à débloquer de toute urgence les subventions et à accélérer le traitement des dossiers judiciaires pour désengorger ces prisons.



Les rebelles de l'AFC/M23 reprennent le contrôle de Katoyi à Masisi (sources civiles). Les rebelles auraient ensuite étendu leur emprise sur plusieurs villages environnants, ainsi que sur d'autres localités du secteur Osso-Banyungu. Les combats entre les deux camps se sont poursuivis ce dimanche dans plusieurs localités du territoire de Masisi. Des sources concordantes signalent particulièrement des échanges de tirs - armes lourdes et légères- sur l'axe Katoyi-Bitoyi depuis les premières heures de la matinée. Après plus de dix jours d'affrontements ininterrompus, la situation humanitaire continue de se dégrader dans cette partie du territoire de Masisi. Des centaines de familles, qui venaient à peine de regagner leurs maisons à Katoyi-centre, ont de nouveau pris la route de l'exil, selon la société civile locale.

Le Gouvernement et la BAD signent un accord de 155 millions USD pour renforcer le Parc Agro-industriel de Ngandajika. Ce projet constitue le 3^{ème} volet du Programme de transformation agricole de la RDC, qui vise à faire du secteur agricole un levier stratégique de diversification économique et de sécurité alimentaire. « La connectivité est l'enjeu central. Elle conditionne la valorisation durable de notre potentiel agricole et l'intégration effective de nos producteurs aux marchés locaux et régionaux », a déclaré le ministre des Finances. Il a salué la solidité du partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD), dont l'appui demeure essentiel pour accompagner les priorités stratégiques du pays.

74 000 nouveaux déplacés enregistrés en janvier 2026 (OCHA) « Depuis le début de l'année 2026, plus de 74 000 personnes se sont nouvellement déplacées en RDC, portant le total à environ 6,47 millions de personnes déplacées internes (PDI). Les femmes représentent 51 % de la population déplacée. Par ailleurs, 100 % des déplacements internes enregistrés cette année ont eu lieu dans les provinces du Tanganyika (56 %) et de l'Ituri (44 %). De même, 100 % des retours observés durant cette période ont été enregistrés dans la province de l'Ituri », peut-on lire dans le rapport. Selon OCHA, plus de 76 % des déplacements sont dus aux attaques et affrontements armés, 12 % aux conflits fonciers et intercommunautaires, et 11 % aux catastrophes naturelles. Au cours de la même période, l'agence indique également qu'au moins 30 000 déplacés sont retournés dans leurs milieux d'origine. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) lance par ailleurs un appel de fonds de 621,9 millions de dollars afin de répondre à la crise humanitaire et de fournir une assistance alimentaire vitale à plus de 5,9 millions de déplacés internes en RDC. (Actualité.CD)

Lundi 2 mars.

Nord-est de la RDC : l'aéroport de Kisangani à nouveau ciblé par des drones, kamikazes chargés de sous-munitions, le 1^{er} mars. Quatre de ces drones auraient été abattus dans le ciel de l'aéroport de Bangboka. Le dernier aurait été signalé au moment où un avion civil amorçait un atterrissage vers 19 h. Selon les mêmes sources, un système de défense sol-air permet de déjouer les attaques. Pas de dégâts majeurs, mais des vitres de certaines infrastructures ont explosé. Les autorités provinciales accusent l'AFC/M23 et Kigali. Les rebelles de l'AFC/M23 ont revendiqué dans la soirée dans un communiqué l'attaque. L'AFC/M23 a indiqué avoir agi en représailles aux attaques des drones des Fardc dans sa zone. Pour la première fois, les rebelles ont indiqué avoir des unités déployées à proximité de la ville de Kisangani et qui ont mené l'opération à l'aéroport de Kisangani. Il s'agit d'une deuxième attaque survenue dans la zone après celle du début février. À Kinshasa, certains responsables sécuritaires font remarquer qu'elle intervient une semaine après la mort, lors d'une frappe de drone que l'AFC/M23 attribue à Kinshasa, de son porte-parole Willy Ngoma. Elle intervient 2 jours après que l'AFC/M23 a déclaré que la mort de Willy Ngoma et ne resterait pas impunies. (RFI)

L'OIM engage des jeunes dans l'entretien de 120 km de routes à Irumu. Des travaux d'entretien des routes de desserte agricole ont été lancés le 28 février à Boga, située à 120 km de Bunia, territoire d'Irumu. Exécuté par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans le cadre du programme RESET, ce projet utilisant la main d'œuvre des jeunes vise à réduire la violence et à stabiliser les communautés touchées par les conflits. Cette initiative constitue une réponse concrète à l'oisiveté des jeunes, tout en facilitant l'écoulement des produits agricoles grâce à des routes mieux entretenues. De son côté, le représentant de l'OIM souligne que ce programme prévoit également d'autres activités en faveur de la stabilité et de la cohésion sociale dans la région. « Nous allons travailler avec des jeunes à risque. Non seulement ils vont contribuer à la réhabilitation des routes, mais ils vont aussi participer à ce que nous appelons des forums sécuritaires, où ils apprendront comment réduire les tensions entre les communautés. Ils sont donc à la fois acteurs de sécurité et agents de développement », a expliqué l'assistant au projet RESET de l'OIM en Ituri. Dans un contexte marqué par une insécurité persistante dans plusieurs zones de la province de l'Ituri, cette initiative apparaît comme une réponse préventive à l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés, en leur offrant une alternative économique et sociale.



Relance du café robusta au Nord-Kivu et en Ituri : 12 000 agriculteurs concernés. Un projet ambitieux soutenu par des partenaires internationaux. Ce projet quinquennal sera mis en œuvre par l'organisation belge Rikolto, spécialisée dans le renforcement des chaînes de valeur agricoles durables à travers le monde. Le financement est assuré par le Fonds international de développement agricole (FIDA) et par JDE Peet's, entreprise néerlandaise reconnue dans les secteurs du café et du thé. Au total, 12 000 agriculteurs bénéficieront directement de cette initiative, dont 4 000 femmes et 6 000 jeunes. Ceci représente une avancée significative dans l'inclusion socio-économique des groupes les plus touchés par le chômage et la pauvreté rurale. Pour les autorités provinciales, cette initiative marque une rupture avec la dépendance historique aux ressources minières, souvent source de conflits, pour s'engager vers une économie plus stable et durable fondée sur l'agriculture de transformation. Le café robusta occupe une place essentielle dans le commerce international du café. Moins coûteux que l'arabica et plus riche en caféine, il est très recherché par les industries du café instantané et les grandes chaînes de torréfaction. Sa relance dans le Nord-Kivu et en Ituri représente donc une opportunité majeure pour : améliorer les revenus des ménages agricoles, stimuler l'exportation provinciale, renforcer la résilience économique des communautés rurales, repositionner les deux provinces sur la carte mondiale du café.

Au moins 580 agents et cadres de l'IGF en formation à l'ENA. Après un bilan de compétences, au moins 580 agents et cadres de l'Inspection générale des finances (IGF) bénéficient, depuis ce lundi 2 mars, d'une série de formations continues à l'École nationale d'administration (ENA). Cette session vise non seulement à renforcer leurs compétences, mais aussi à leur inculquer un sens éthique renforcé dans l'exercice de leurs fonctions. Cette formation portera sur plusieurs thématiques, la connaissance du statut régissant les agents et fonctionnaires des services publics de l'État.

CARITAS Congo redynamise son réseau de 48 coordinations diocésaines en RDC. Dans ce contexte humanitaire, marqué par des coupes budgétaires, CARITAS Congo souhaite à tout prix résister et garantir la continuité de ses services dans tout le pays. Le chargé de communication de l'organisation explique que cette formation explore de nouvelles approches, basées sur les ressources locales, la mobilisation du capital social et un accompagnement communautaire renforcé. Il a précisé que cette session vise à promouvoir l'éthique, la bonne gouvernance financière et un style de management amélioré au sein du réseau. Il souhaite que cette session façonne des leaders efficaces, capables d'anticiper les risques, de mobiliser les équipes et les ressources, et de promouvoir une culture de responsabilité et de performance.

Les États-Unis sanctionnent l'armée rwandaise pour son soutien à l'AFC-M23 dans l'est de la RDC, ainsi que contre quatre de leurs officiers supérieurs. Parmi les personnes visées lundi figurent Vincent Nyakarundi, chef d'état-major de l'armée rwandaise, ainsi que le chef d'état-major de la défense, selon le site du Trésor américain. En vertu de cette décision de Washington, les avoirs des personnes et de l'entité désignée, relevant de la juridiction américaine, sont donc bloqués. En outre, les ressortissants et entreprises américains ne peuvent pas effectuer de transactions avec elles. Cette décision intervient deux mois seulement après la signature, le 4 décembre 2025, de la Déclaration conjointe des Accords de Washington pour la paix et la prospérité. Cet accord avait été conclu entre les présidents américain, Donald Trump, congolais, Félix Tshisekedi, et rwandais, Paul Kagame. Malgré ces engagements, des rebelles du M23, soutenus par le Rwanda, se sont emparés de la ville congolaise d'Uvira, en violation directe des Accords de Washington. Le M23, déjà sanctionné par les États-Unis et l'ONU, est accusé de graves violations des droits humains, notamment des exécutions sommaires et des violences contre des civils, y compris des femmes et des enfants.

Mardi 3 mars.

Près de 1 000 décès liés au VIH enregistrés en 7 mois à Rutshuru en 2025, illustrant une défaillance profonde du système de prévention et de prise en charge dans cette zone de conflit. Le contexte de guerre : les violences sexuelles massives faites aux femmes et aux filles dans les zones de conflit agissent comme un vecteur de propagation du virus. La coupure de certaines aides humanitaires a aggravé la vulnérabilité des malades, interrompant souvent l'accès aux traitements antirétroviraux. L'absence de dépistage : l'accès aux tests reste extrêmement limité pour les populations déplacées ou enclavées. Face à cette « bombe à retardement » sanitaire, l'organisation locale « Actions pour la protection civile et le développement » (APCD) interpelle le Programme national de lutte contre le Sida (PNLS) et les partenaires internationaux. Ils en affirment que l'urgence est triple, et précisent qu'il faut : rétablir les circuits de distribution des médicaments ; lancer des campagnes de dépistage de masse dans les zones de regroupement des déplacés ; intensifier la sensibilisation communautaire pour briser les tabous et expliquer les modes de protection.

RDC-Masisi: plusieurs dizaines de morts suite à un nouvel accident meurtrier dans la mine de coltan de Rubaya, le 3 mars. L'incident aurait coûté la vie à plus d'une centaine de personnes, en majorité des creuseurs artisanaux qui exploitent le coltan dans cette mine. Des petits commerçants installés aux abords de la mine pour vendre de la



nourriture et divers produits aux exploitants sont parmi les victimes surprises par l'effondrement des terres. Les opérations de fouille se poursuivent dans des conditions extrêmement difficiles, avec des moyens rudimentaires. Ce nouveau drame intervient à peine un mois après une autre catastrophe survenue le 28 janvier 2026, sur le même site de Kasasa, où un éboulement avait coûté la vie à plus de 400 personnes, sans compter les disparus. Malgré cette tragédie récente, l'exploitation artisanale s'était poursuivie, poussée par la précarité économique et l'absence d'alternatives pour des centaines de jeunes de la région. Ce nouvel éboulement relance le débat sur la sécurité dans les carrés miniers de Masisi et sur l'exploitation des ressources naturelles dans un contexte de conflit armé persistant dans l'est de la RDC. (Actualité.CD)

Kigali juge les sanctions américaines injustes et visant une seule partie au processus de paix. Le gouvernement rwandais accuse la RDC de violations des accords de cessez-le-feu, évoquant des « attaques de drones constantes et indiscriminées » ainsi que des offensives terrestres qui auraient coûté « de nombreuses vies ». Kigali soutient également que la coalition gouvernementale congolaise inclut « des mercenaires étrangers », des milices ethniques extrémistes soutenues par l'État, notamment les « Wazalendo », ainsi que les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), qualifiées de « milice génocidaire », combattant aux côtés des Fardc. Selon le communiqué, la RDC s'est engagée, dans le cadre des Accords de Washington, à mettre fin de manière « irréversible et vérifiable » au soutien de l'État aux FDLR et aux milices associées, sans avoir pris « aucune mesure » en ce sens.

L'exportation de matières premières fait exploser la balance commerciale entre la RDC et les États-Unis. La RDC a exporté près de 2 milliards de dollars de marchandises vers les États-Unis contre 200 millions de dollars d'importations. Résultat : la balance commerciale avec les États-Unis atteint un niveau record pour le pays, quasiment 20 fois plus qu'en 2024. Le principal produit d'exportation est le cuivre avec près d'1,8 milliard de dollars. Viennent ensuite les hydrocarbures : un peu plus de 100 millions de dollars. La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), qui a également constaté cette hausse, y voit le résultat d'une demande américaine soutenue pour les matières premières, mais aussi les « effets de détournement du commerce ». En effet, la RDC bénéficie de droits de douanes avantageux vers les États-Unis, notamment via l'Agoa, l'African growth and opportunity act. Cette loi commerciale permet depuis les années 2000 à plusieurs pays d'Afrique d'accéder au marché américain sans droit de douane. La RDC avait été réintroduite dans le programme en 2020. Depuis, la balance commerciale est chaque année excédentaire pour le Congo, sans pour autant atteindre ce niveau de 2025. Les analystes prévoient une nouvelle augmentation de ces chiffres pour 2026, « au moins de 10 à 15 % » d'exportation. L'Agoa a en effet été reconduit pour une année et la RDC continue donc de pouvoir bénéficier de ces avantages. Il y a aussi l'accord économique signé entre Washington et Kinshasa en décembre 2025. Désormais, prévient un expert, une partie des minerais qui allait en Chine va prendre la direction des États-Unis, notamment en empruntant le corridor de Lobito. Une évolution majeure, car actuellement le marché chinois absorbe plus de 90 % du cuivre congolais. Une première cargaison de cuivre et de cobalt est d'ailleurs en route vers le marché américain, a annoncé début février l'entreprise Trafigura, géant du négoce de matières premières. Le tout porté par le prix du cuivre, en hausse, avec un niveau historique atteint fin janvier. Une augmentation de 40 % l'année dernière: la tonne est même passée en janvier 2026 au-dessus des 15 500 dollars. (RFI)

Forum des affaires coutumières : renforcement de l'autorité traditionnelle pour la stabilité et le développement en RDC
Ce forum vise à repenser le rôle et l'organisation des entités coutumières afin d'en faire de véritables leviers de développement à la base. Selon le ministre de l'Intérieur, l'objectif est de structurer et transformer ces entités pour qu'elles contribuent efficacement à la gouvernance locale. « L'enjeu aujourd'hui est de passer du cadre juridique à la pratique, du texte à la gouvernance quotidienne », a déclaré Félix Tshisekedi. Pour le Président, une meilleure coordination entre autorités traditionnelles et institutions publiques constitue un impératif pour prévenir les conflits et consolider la cohésion sociale. De son côté, le vice-ministre des Affaires coutumières, a plaidé pour une implication accrue du pouvoir coutumier dans la mise en œuvre du projet écologique « Couloir vert Kivu-Kinshasa ». Selon lui, « pour que ce projet soit un succès, la capacitation des entités opérationnelles décentralisées représente le point clé ». Il a souligné que les chefs coutumiers doivent être associés aux initiatives environnementales et de développement durable, notamment dans la gestion des terres et des ressources naturelles.

Mercredi 4 mars.

Trois mois après le départ de la Monusco, la paix s'installe progressivement à Amee en Ituri. L'un des indicateurs les plus forts de cette accalmie est le retour de la confiance entre les communautés autrefois antagonistes. Les élèves et les enseignants fréquentent à nouveau les mêmes établissements scolaires sans crainte. Sur le plan économique, le centre commercial d'Amee revit grâce aux échanges entre groupements voisins. « Nos frères du groupement voisin viennent se ravitailler en produits comme du savon, du sel ou des caisses de bière. En retour, nous ramenons des produits vivriers tels que des cossettes de manioc, de la pomme de terre ou du haricot », a témoigné un opérateur



économique local. Malgré ce tableau positif, la situation demeure fragile. Le principal point d'ombre reste la détention illégale d'armes à feu par certains jeunes dans la zone. Les autorités coutumières craignent que cette présence d'armes ne vienne saboter les efforts de paix durement acquis. La solution passe par une prise en charge institutionnelle rapide de ces jeunes détenteurs d'armes : le Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation est attendu pour réintégrer ces jeunes dans la vie civile.

Mukoko Samba appelle à un partenariat industriel entre la RDC et le Japon. Le ministre de l'Économie nationale a plaidé mardi 3 mars pour que le forum d'affaires RDC-Japon constitue le point de départ d'un partenariat industriel de nouvelle génération entre les deux pays, axée sur la transformation locale des matières premières, cette rencontre d'affaires a été lancée à Kinshasa. Selon le ministre, l'objectif est clair : développer des chaînes de valeur autour des batteries, de la transformation minière à forte valeur ajoutée, des zones économiques spéciales industrielles, ainsi que des partenariats technologiques dans la métallurgie avancée et le recyclage. Dans le contexte actuel de relance de la course mondiale aux métaux critiques, il a mis en exergue la complémentarité stratégique entre les deux pays : l'excellence technologique et industrielle du Japon d'une part, et, d'autre part, les ressources minérales critiques de la RDC, son potentiel hydroélectrique exceptionnel notamment à travers le complexe d'Inga — ainsi que sa position géostratégique au cœur du continent africain. Au-delà du secteur minier, le ministre a insisté sur le potentiel agricole du pays, appelé à devenir une puissance agricole régionale. La mécanisation, l'irrigation intelligente, la transformation agroalimentaire et la formation technique constituent autant de domaines dans lesquels le Japon peut apporter un savoir-faire déterminant. « Investir dans l'agriculture congolaise, c'est investir dans la stabilité régionale et la sécurité alimentaire du continent »,

Aucun procès pénal à Mambasa depuis plus de deux ans faute de magistrats. Cette situation entraîne des détentions préventives illimitées et une surpopulation critique à la prison centrale. Actuellement, le Tribunal de paix ne fonctionne qu'avec un seul juge président, alors que la loi en exige au moins trois pour siéger en matière pénale, selon ces acteurs. Les conséquences de cette carence administrative sont dramatiques. Des centaines de prévenus croupissent dans cette maison carcérale sans savoir quand ils seront fixés sur leur sort. Selon des activistes de défense des droits humains, certains détenus meurent en cellule avant même d'avoir été présentés devant un juge, victimes des conditions de détention déplorables. « C'est une violation grave des droits de l'homme. Toute personne a le droit d'être jugée dans un délai raisonnable, mais ici, le temps semble s'être arrêté pour les prisonniers », alerte un activiste local.

Plus de 1 700 ménages sinistrés après des inondations dévastatrices dans le secteur de Ruwenzori. Selon le responsable de la protection civile de la ville de Beni, les inondations ont frappé de plein fouet la vie quotidienne des habitants. 22 maisons ont été totalement emportées par les eaux, tandis que 578 autres ont subi des dégâts sévères, fait savoir le responsable de la protection civile de la ville de Beni. Cette catastrophe engendre une crise sanitaire inquiétante : plus de 150 latrines ont été emportées. Le système de captage d'eau potable alimentant toute la zone a été détruit, provoquant une pénurie sévère d'eau saine. L'économie locale, essentiellement agricole, est sinistrée. Les eaux ont ravagé plus de 60 hectares de cultures, incluant aussi bien des cultures vivrières que des cultures pérennes. Cette perte laisse présager une crise alimentaire pour les mois à venir si aucune semence ou aide n'est fournie aux agriculteurs. La protection civile appelle les autorités provinciales, nationales ainsi que les organisations humanitaires à intervenir sans délai.

Nord-Kivu : accalmie précaire sur les lignes de front à Masisi et Walikale, l'AFC/M23 consolide ses positions dans le triangle Buhimba-Kazinga-Katoy. Selon des sources locales, les armes se sont tues depuis mardi après-midi, à la suite de la reprise de Kazinga par les rebelles de l'AFC/M23. Les combats s'étaient intensifiés dans cette zone stratégique reliant plusieurs localités des territoires de Masisi et Walikale, provoquant des mouvements de population. Malgré cette accalmie apparente, la situation demeure volatile. D'après des sources dans la région, des mouvements de renforts rebelles ont été observés ce mercredi en provenance de Nyabiondo et Kasopo vers Buhimba et Kazinga et depuis Kasenyi en direction de Katoy. Des sources sécuritaires confirment ces mouvements sans donner plus de précisions sur leur ampleur ni leurs objectifs. Pour plusieurs acteurs locaux, ces renforts pourraient annoncer une nouvelle phase d'offensives contre les positions des forces gouvernementales, voire une tentative de conquête d'autres localités environnantes. Cette perspective alimente des craintes d'une reprise imminente des combats et d'une aggravation de la crise sécuritaire dans cette partie du Nord-Kivu. (Actualité.CD)

Jeudi 5 mars.

Plus de 71 200 cas de choléra et 2 070 décès en RDC en 2025, selon l'OMS. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) rapporte que les chiffres de février 2026 prouvent que la menace reste entière. Pour la seule semaine du 16 au 22 février, la RDC a notifié 1 429 cas présumés et 43 décès à Kinshasa. La capitale congolaise concentre à elle seule 30 %



des cas nationaux (431 infections et 14 décès), avec 19 zones de santé affectées. Pour inverser la courbe des contaminations, une stratégie de quadrillage communautaire renforcé est mise en place. Cette approche proactive consiste à intervenir directement dans les rues et les foyers pour : repérer précocement les malades ; désinfecter systématiquement les foyers contaminés ; chlorer les points d'eau de consommation ; sensibiliser les familles aux gestes barrières.

Affaire Mbororo : Guy Kabombo instruit un redéploiement militaire au Nord-Ubangi. Des éleveurs Mbororo, estimés à plus de 3 000, multiplient des exactions dans plusieurs agglomérations du Nord-Ubangi. Aussitôt informé, le gouverneur a annoncé des mesures sécuritaires immédiates, dont le redéploiement des forces armées afin de restaurer l'ordre dans cette partie du pays. Réunis en urgence mardi à Kinshasa, plusieurs responsables du Gouvernement central et ceux de l'exécutif provincial du Nord-Ubangi ont examiné la situation de ces éleveurs, arrivés avec près de 30 000 têtes de bétail. Selon les autorités locales, ces nomades sont accusés de destructions répétées de champs, d'accaparement d'espaces agricoles, ainsi que de multiples incidents violents, faisant monter la tension au sein des communautés.

James Swan nommé Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Monusco. Le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a annoncé ce 5 mars la nomination de l'américain James Swan au poste de Représentant spécial pour la Monusco. Il succède à Bintou Keita, de Guinée. Diplomate chevronné, James Swan était depuis mars 2025, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et chef de la Mission d'assistance transitoire des Nations unies en Somalie. Avant de rejoindre les Nations unies, James Swan a effectué une carrière de 32 ans au sein du gouvernement américain, occupant plusieurs postes liés à la RDC, notamment ambassadeur (2013-2016), chef de mission adjoint (2001-2004) et responsable de bureau (1996-1998).

Est de la RDC: comment l'AFC/M23 conteste les accusations de crimes contenues dans un rapport de l'ONU. Depuis janvier 2025, toutes les parties au conflit dans l'est de la RDC sont accusées d'avoir commis de graves violations des droits humains et du droit international humanitaire. C'est ce que conclut un rapport de l'ONU sur la situation dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, publié fin 2025. Ce document évoque des violations pouvant constituer des crimes de guerre, voire des crimes contre l'humanité, et appelle à l'ouverture d'enquêtes pénales. L'AFC/M23 a dépêché une mission à Genève pour contester le contenu du rapport, en marge de la 61^e session du Conseil des droits de l'homme, qui se tient du 23 février au 31 mars 2026. La mission d'établissement des faits du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a effectué des investigations en RDC, au Rwanda et au Burundi entre mars et août 2025. Dans son rapport, elle indique que l'accès à Goma lui a été refusé par le commandement de l'AFC/M23. La mission dit donc ne pas avoir pu visiter les zones contrôlées par le groupe armé. De son côté, l'AFC/M23 rejette la Commission d'enquête actuelle. Le mouvement avance deux raisons. Limites chronologiques et géographiques du rapport. Premièrement, le périmètre géographique de l'enquête : selon l'AFC/M23, limiter les investigations à certaines zones, tout en excluant notamment l'Ituri et le Maï-Ndombe, où, affirme-t-il, des crimes graves sont documentés dans des espaces sous contrôle gouvernemental, créerait une « justice asymétrique ». Le mouvement estime que l'ONU « éclaire un théâtre et laisse l'autre dans l'ombre », ce qui reviendrait, selon lui, à protéger implicitement des responsabilités étatiques. Deuxième critique : le cadrage temporel. L'AFC/M23 conteste le fait que l'enquête commence en janvier 2025. Selon le mouvement, ce choix efface des années d'alertes, de persécutions et de discours haineux documentés depuis 2017 et contribue à « fabriquer un récit où un seul acteur porterait l'intégralité du mal congolais ». De son côté, la mission note la gravité des crimes et affirme avoir compilé des dossiers identifiant des individus, des unités et des entités potentiellement responsables de ces violations et d'atteintes aux droits de l'homme. Ces éléments, dit la mission, ont été transmis « aux mécanismes de redevabilité compétents ».

(RFI)

Retards récurrents dans la paie des fonctionnaires : l'Assemblée nationale va faire le point sur les recettes et dépenses du gouvernement au 1er trimestre. Les fonctionnaires de l'État font face depuis un certain temps à des retards récurrents dans le paiement de leurs salaires mensuels. Les causes de ces retards sont commentées de diverses manières dans l'environnement sociopolitique et économique congolais. Pour le député national et professeur à la faculté des sciences économiques, Gode Mpoy, la cause serait plus profonde que certains semblent le minimiser. Lors de ses récents passages dans certains médias locaux, il a affirmé que la question du taux de change se situe au cœur du problème, précisant que la masse salariale avait été calculée sur la base d'un dollar à environ 2 850 FC. Avec l'appréciation du FC, les recettes en dollars, une fois converties en monnaie locale, rapporteraient moins que prévu. Ce décalage créerait un manque à gagner qui compliquerait le paiement régulier des agents. Des affirmations rejetées du côté du gouvernement de la République. À l'issue d'une récente réunion conduite par la Première ministre, le gouvernement avait justifié ces retards par des ajustements techniques dans le système de paie. Le ministre des Finances a affirmé que le gouvernement dispose des moyens nécessaires et que tous les salaires seront payés, rejetant ainsi les



allégations liées à des difficultés de trésorerie dans un contexte de dépenses croissantes, notamment celles liées à la sécurité et à l'agression rwandaise via la rébellion de l'AFC/M23 dans l'Est de la RDC. **L'alerte du FMI sur l'augmentation de la masse salariale.** Le rapport du FMI souligne que la masse salariale a connu une augmentation significative ces dernières années. Cette évolution résulte principalement des ajustements salariaux opérés dans les secteurs de l'éducation et de la santé, des recrutements et régularisations administratives, ainsi que de la poursuite d'engagements pris antérieurement par les autorités. Selon l'institution de Bretton Woods, cette progression a accentué les pressions sur les dépenses courantes au cours de la période 2024–2025, dépassant les niveaux initialement programmés. La masse salariale absorbe désormais une part croissante des ressources budgétaires, limitant la capacité de l'État à financer d'autres priorités, notamment l'investissement public et les dépenses sociales protégées dans le cadre du programme. (Actualité.CD)

Vendredi 6 mars.

Des centaines de caisses de munitions et diverses armes découvertes à Djugu (Fardc). Ces engins de mort étaient cachés dans un faux site d'or aménagé pour la cause. Ce sont des Fardc, alertées par la population locale, qui ont fait cette découverte. Ces armes appartiendraient à la Convention pour la révolution populaire de Thomas Lubanga. Cette énième découverte d'armes et munitions de guerre, la plus importante jamais opérée dans le territoire de Djugu, marque un pas décisif dans l'éradication de ce groupe rebelle et ses alliés, qui endeuillent la province et fauchent des vies innocentes.

Drame de Rubaya : les recherches de corps se poursuivent, l'extraction minière suspendue à Gasasa. Deux jours après l'éboulement survenu sur le site minier de Gasasa, à Rubaya (Nord-Kivu), l'espoir de retrouver des survivants s'est éteint. Les opérations de recherche se concentrent désormais sur l'extraction des dépouilles, alors que le bilan provisoire, toujours difficile à établir, avoisine les deux cents morts. Si les premières estimations font état de plus de deux cents victimes, le décompte exact reste un défi pour les autorités locales. Le drame n'a pas seulement emporté des creuseurs artisanaux surpris dans les galeries souterraines, mais aussi de nombreux petits commerçants qui s'étaient installés sur le site pour vendre de la nourriture et des fournitures. **Suspension d'activités minières.** Face à l'ampleur de la catastrophe, les autorités ont ordonné l'arrêt immédiat et momentané de toute activité d'extraction sur le site de Gasasa. Une décision saluée par la société civile locale, bien que certains acteurs redoutent une reprise prématurée des travaux. **Le péril quotidien des galeries.** Dans les rues de Rubaya, l'émotion laisse place à un débat amer sur la sécurité. Pour les habitants, descendre dans les galeries souterraines est devenu synonyme de suicide quotidien. L'absence d'alternatives économiques pousse des milliers de jeunes et de familles à braver les risques géologiques d'une zone particulièrement instable.

L'ICG préoccupé par la détérioration de la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC. Le Groupe de contact international pour la région des Grands lacs (ICG), composé des États-Unis, de la Belgique, du Danemark, de la France, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Suède, de la Suisse, du Royaume-Uni et de l'Union européenne, a publié ce jeudi 5 mars une déclaration commune exprimant une inquiétude croissante face à l'escalade des violences dans l'Est de la République démocratique du Congo. L'ICG dénonce les violations persistantes et récentes des cessez-le-feu, pourtant actés dans les accords de Washington du 4 décembre 2025 et dans l'engagement de Doha du 19 juillet 2025. Parmi les violations pointées figurent notamment l'usage de drones dans des attaques militaires, jugé particulièrement dangereux pour les populations civiles. Le groupe appelle toutes les parties à cesser immédiatement les hostilités et à revenir à la table des négociations, rappelant qu'aucune solution militaire n'est possible. L'ICG exhorte également les acteurs impliqués à respecter leurs engagements dans le cadre des accords régionaux ainsi que les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, dont les résolutions 2773 et 2808, et insiste sur le respect de l'intégrité territoriale de la RDC. **Appel au respect du droit humanitaire et à la protection des civils.** Le groupe demande à toutes les parties de garantir un accès humanitaire complet et sécurisé, indispensable pour acheminer l'aide aux populations affectées. Il souligne des avancées positives, telles que la réouverture de la frontière RDC-Burundi, l'amélioration de l'accès humanitaire après la visite de la Commissaire européenne Lahbib, ainsi que l'utilisation de l'aéroport de Goma lors de la récente visite du chef intérimaire de la Monusco, qui devrait faciliter sa réouverture durable pour les vols humanitaires.

Urgence humanitaire en RDC : Kinshasa sollicite 1,4 milliard USD pour l'année 2026, auprès de ses partenaires internationaux. Ces fonds seront prioritairement affectés à quatre secteurs clés : l'aide alimentaire pour les déplacés internes ; l'accès aux soins de santé dans les zones de conflit ; l'éducation en urgence pour les enfants déplacés ; la protection des populations civiles contre les violences. Cette sollicitation intervient dans un contexte où l'attention médiatique mondiale est détournée vers d'autres conflits (Moyen-Orient), laissant la RDC face à une « guerre invisible » et un risque d'enlèvement humanitaire. Une innovation majeure de ce plan de réponse 2026 concerne le volet du rapatriement. Actuellement, environ 250 000 Congolais vivent encore dans sept sites d'accueil au Burundi.



Lutte contre les ADF : des ONG féminines de Beni appellent à l'implication du Royaume-Uni. Elles l'ont exprimé le 5 mars à Beni lors d'une rencontre avec la ministre britannique chargée du Développement international et de l'Afrique. "Nous avons montré que notre zone vit depuis 1996 dans la multiplicité de groupes armés. Nous avons cité d'abord les ADF qui ont commencé depuis longtemps. Nous avons demandé à la ministre que son pays, la Grande-Bretagne, s'implique dans la réforme du secteur sécuritaire au niveau de la RDC et nous avons insisté sur les conséquences de l'insécurité et plaidé pour l'accompagnement des survivantes de violences sexuelles et des victimes des massacres des ADF à travers des projets agricoles. Londres devrait aussi appuyer les associations féminines en vue d'encadrer les victimes des massacres et les victimes de violences sexuelles, mais aussi les rescapés des tueries des ADF.

Samedi 7 mars.

Le Gouvernement signe un accord stratégique pour booster la représentativité des femmes dans la gouvernance, à l'approche de la Journée internationale des droits des femmes. Selon la Fondation Friedrich Ebert, cet accord ne se limite pas à une déclaration d'intention, mais définit les lignes directrices d'une coopération technique et politique durable. « Cette convention porte sur un partenariat cadre qui s'étendra sur les prochaines années. Il s'articule autour du renforcement des capacités, des espaces de discussion et d'un volet international pour faire résonner davantage la voix de la femme de la RDC », a précisé Constantin Grund. Pour les organisations de la société civile présentes à la cérémonie, ce partenariat est une lueur d'espoir. La représentante du Comité national des femmes développement (CNFD), y voit une opportunité concrète de briser le plafond de verre qui limite encore l'ascension des femmes vers les hautes fonctions publiques. « Ce partenariat donne un espace pour que les femmes se rencontrent et mettent ensemble leurs énergies. L'objectif est que la femme soit réellement au cœur de la gouvernance et que celle-ci devienne véritablement inclusive ».

Ituri : l'entrée des troupes ougandaises à Mahagi désormais soumise à l'aval de la hiérarchie militaire. L'instruction demande formellement aux responsables des services de sécurité et de la Direction générale de migration (DGM) de ne plus laisser passer les éléments de l'Ugandan People's Defence Force (UPDF) sans un aval hiérarchique explicite. Pour la société civile locale, cette décision est une victoire pour l'intégrité du territoire. Officiellement, la présence de l'armée ougandaise en RDC est encadrée par l'opération conjointe Shujaa, lancée il y a plusieurs années par Kinshasa et Kampala pour traquer les rebelles des ADF dans les territoires de Beni (Nord-Kivu) et d'Irumu (Ituri). Cependant, la présence de soldats ougandais en dehors de ces zones opérationnelles strictes, notamment vers les territoires de Djugu et de Mahagi, suscite régulièrement des interrogations au sein de l'opinion publique.

Un nouvel éboulement meurtrier frappe Rubaya, trois jours après la catastrophe de Gasasa. Selon plusieurs témoins, le glissement de terrain est parti d'un point situé à proximité des puits du site minier de Gakombe, avant d'emporter les zones en contrebas où travaillent de nombreux creuseurs artisanaux. Un village est aussi touché. Les premiers récits font état d'un bilan déjà lourd : une dizaine de corps ont été extraits à la mi-journée dans le village de Gatabi, dont six enfants. Plusieurs habitations de ce village, situé plus bas dans la vallée, ont été entièrement recouvertes de terre et de débris lors de l'effondrement. Une dizaine de blessés ont été transportés vers des structures médicales locales. L'éboulement s'est produit aux alentours de 4 h du matin. À cette heure-là, les creuseurs sont déjà actifs, car les travaux de lavage des minerais débutent généralement vers 3 h. Il reste très difficile d'estimer le nombre de personnes présentes sur le site au moment du drame, en raison du caractère informel et non structuré de l'exploitation minière artisanale. Ce énième glissement de terrain arrive seulement trois jours après celui du site de Gasasa, également dans le territoire de Masisi, où les estimations locales font état de plus de 200 morts.

Plus de 200 camions citernes bloqués à Mahagi à la suite d'une grève des camionneurs : le prix de carburants flambe à Bunia. En cause : une grève spontanée déclenchée par des chauffeurs étrangers, principalement kényans et somaliens, après l'assassinat de l'un des leurs par un homme en uniforme sur le tronçon Nioka-Djugu, le long de la RN27. Les routiers dénoncent une insécurité persistante dont ils se disent régulièrement victimes entre Mahagi et Bunia : assassinats, rackets, demandes de rançons, intimidations par des hommes armés, parfois « en état d'ivresse ». L'armée, promet des escortes militaires pour accompagner les convois depuis Djugu jusqu'à Bunia, la portion la plus dangereuse du trajet. En seulement 48 heures, le prix du carburant a bondi de 3 000 FC à 4 000 voire 5 000 FC le litre.

RDC: la nomination de James Swan à la tête de la Monusco, un compromis arraché au Conseil de sécurité. Il aura fallu trois mois pour y arriver. La nomination de James Swan à la tête de la Monusco n'a pas été un long fleuve. Dès le début, les États-Unis ont affiché leur position sans ambiguïté. En décembre dernier, le représentant américain aux Nations unies, Mike Waltz, déclarait que Washington s'efforcerait de donner à la mission les capacités nécessaires pour soutenir les accords de Doha et de Washington. Il se disait ferme dans son soutien à la Monusco, jugeant ces



accords porteurs d'un grand potentiel pour mettre fin aux décennies de souffrance dans l'est du pays. Cette position a rencontré des résistances. La Chine et la Russie se sont montrées ouvertement réticentes. Pékin a clairement indiqué qu'il s'opposait à ce que la Monusco soit orientée vers des agendas extérieurs à sa mission initiale. Une position qui s'explique aussi par le contexte : Pékin et Washington se livrent une compétition intense sur l'accès aux minerais critiques congolais et Pékin surveille de près toute influence américaine dans la région. De son côté, Moscou a insisté sur la neutralité de la mission. D'après plusieurs sources, la Chine a ainsi freiné les candidatures américaines pendant plusieurs semaines. C'est dans ce contexte de méfiance que James Swan a finalement été nommé, près de quatre mois après que son nom a commencé à circuler. La question qui se pose désormais : quel type de gouvernance et de leadership va incarner James Swan pour rassurer l'ensemble des membres du Conseil de sécurité ? (RFI)

La Monusco multiplie les interventions pour la protection des civils au Nord-Kivu et en Ituri. Au Nord-Kivu, l'opération « Umoja » a franchi une nouvelle étape le 4 mars dernier. Les Casques bleus de la Force d'intervention, agissant en étroite coordination avec les FARDC, ont passé au peigne fin l'axe stratégique Mavivi–Ngiite–Mbau–Musuku–Mandumbi. L'objectif de ces patrouilles, qui s'étendent jusque dans les zones de jungle profonde du territoire de Beni, est de restreindre la liberté de mouvement des groupes armés et de prévenir les massacres de civils dans cette région particulièrement instable. En Ituri, la Monusco s'adapte aux menaces locales. Le 1^{er} mars, une patrouille est intervenue d'urgence à Fataki pour repousser des éléments de la CODECO qui tentaient de piller un troupeau. L'intervention a permis d'escorter les éleveurs et leur bétail en sécurité, tandis que la base onusienne reste en alerte maximale pour prévenir toute récidive. Parallèlement, une dimension humaine et économique est apportée par l'équipe d'engagement féminin du contingent bangladais. Ces femmes Casques bleus ont sécurisé les marchés de Langu et Masumbuko (près de Dundo), garantissant ainsi aux habitants la possibilité de poursuivre leurs activités commerciales sans crainte d'attaques.

Dimanche 8 mars.

RDC: Le gouvernement reconnaît des retards dans le paiement des salaires des fonctionnaires. Quand on parle de la masse salariale en RDC, il s'agit de plus de 500 millions de dollars que l'État doit déboursier chaque mois. Depuis le début de l'année, le gouvernement reconnaît toutefois des tensions persistantes sur sa trésorerie, avec des répercussions directes sur la régularité du paiement des agents publics. En janvier 2026 déjà, même les catégories - dites prioritaires - comme les enseignants, les policiers et les militaires avaient accusé plus d'une semaine de retard dans la perception de leurs salaires. Pour d'autres fonctionnaires, l'attente avait dépassé trois semaines. La situation se répète en février : de nombreux agents attendent toujours leur paie, alors que les enseignants n'ont commencé à être servis que vendredi. Au ministère des Finances, ces retards sont attribués à la faiblesse saisonnière des recettes durant le premier trimestre. **Agents fictifs.** Les autorités rappellent que les rentrées fiscales augmentent généralement à partir d'avril, notamment avec le paiement de l'impôt sur les bénéfices des entreprises. Face à ces tensions, le gouvernement affirme avoir engagé des mesures pour renforcer la mobilisation des recettes et mieux encadrer les dépenses publiques. Parallèlement, un audit de la paie des agents de l'État a été lancé sous la supervision de la Première ministre, avec l'appui de l'Inspection générale des finances. L'objectif est d'identifier les doublons et les agents fictifs. Le rapport est attendu dans un mois. (RFI)

Lancement d'une campagne de balisage pour sécuriser la navigation sur le lac Tanganyika. « Les balises servent à avertir le navigateur : elles indiquent les dangers, les zones où la passe n'est pas accessible, et celles qui sont libres. La signalisation aide à prévenir les accidents. Nous avons deux sortes de signaux : les fixes, installés au niveau de la rive, et les mobiles ». Si les ports de Kalemie et de Kalundu à Uvira disposent déjà de balises et de bouées, ce n'est pas le cas de Moba, Baraka ou Kabimba, où la navigation exposée aux risques. Pour la Régie des voies fluviales améliorer la sécurité de la navigation sur le lac Tanganyika, c'est faciliter le transport des populations, renforcer les échanges commerciaux et promouvoir le développement économique dans une région fortement dépendante du transport lacustre.

La société civile exige la suspension de l'exploitation minière après des éboulements meurtriers à Rubaya. Selon la société civile locale, ces accidents seraient liés à l'exploitation intensive du coltan et de la cassitérite dans la zone. Elle accuse la rébellion de l'AFC-M23, d'être à l'origine de cette exploitation qu'elle qualifie de dangereuse et incontrôlée. La situation dans les mines de Rubaya est devenue « catastrophique », en raison du nombre élevé de personnes travaillant dans ces sites dans des conditions précaires. Trois éboulements majeurs ont été enregistrés depuis le début de l'année, faisant plus de 700 morts, un bilan qui suscite une vive inquiétude au sein des communautés locales. Face à ce drame humanitaire, la société civile dénonce le silence de la communauté internationale et réclame des mesures urgentes.



Les guerres à répétition freinent l'autonomisation des femmes au Nord-Kivu. Il est urgent d'obtenir une paix durable, afin que le fruit du travail des femmes ne soit plus anéanti du jour au lendemain. Dans plusieurs villages, des femmes ayant investi des années de travail dans des projets agricoles, commerciaux ou artisanaux voient leurs efforts anéantis en quelques heures. Le scénario est souvent le même. Des hommes armés surgissent, incendient les maisons, pillent le bétail, ravagent les récoltes et sèment la mort. Celles qui parviennent à fuir tentent de reconstruire leurs vies lorsque l'accalmie revient mais seulement pour un temps. L'insécurité finit toujours par les rejoindre. En ce 8 mars, les femmes leaders du Nord-Kivu rappellent que sans une paix véritable, les discours sur le développement et l'autonomisation ne resteront que des mots — dans une province où tout est constamment à recommencer.

1.534 victimes de violences sexuelles liées au conflit en 2025, le BCNUDH alerte sur l'esclavage sexuel et les enfants nés du viol. Selon des données recueillies par le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a tiré la sonnette d'alarme sur l'ampleur des violences sexuelles liées au conflit en RDC, dénonçant l'utilisation «systématique» du viol comme arme de guerre et le sort tragique des enfants nés de ces violences. L'est de la RDC demeure l'épicentre de ces violences, les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu concentrant près de 80 % des victimes recensées. Le rapport met en lumière des crimes particulièrement graves, notamment des situations d'esclavage sexuel, où des femmes et des filles sont maintenues en captivité prolongée, soumises à des viols répétés et à des grossesses forcées. Il alerte également sur la situation des enfants nés du viol, souvent confrontés au rejet familial, à l'absence d'enregistrement à l'état civil et à un risque accru de recrutement par des groupes armés. En matière de prise en charge, le BCNUDH indique que 70 % des victimes accèdent à des soins médicaux d'urgence, mais que moins de 2 % bénéficient d'une prise en charge holistique, incluant un accompagnement juridique, psychologique et social. Face à cette situation, le BCNUDH appelle les autorités nationales à accélérer les poursuites judiciaires contre les auteurs de crimes graves et à garantir l'enregistrement systématique à l'état civil de tous les enfants nés du viol. Il exhorte également les groupes armés à cesser les hostilités, à libérer sans condition toutes les femmes et filles maintenues en captivité. (Actualité.CD)

Lundi 9 mars.

28 tonnes de cacao exportées en 2025 à la Tshopo. Selon le coordonnateur de l'Alliance Productive de Kisangani (APK), ces premières exportations constituent une étape déterminante vers la concrétisation d'ambitions beaucoup plus élevées. « Tout ce que nous avons déjà mis en place va nous permettre d'ici 2030 de produire ou d'exporter près de 1 000 tonnes de cacao par an », a-t-il déclaré. Cette perspective est soutenue par plusieurs actions déjà engagées dans l'encadrement des producteurs, l'amélioration des plantations et la structuration de la chaîne de valeur. Malgré ces avancées, il déplore notamment la multiplicité de taxes, souvent difficilement traçables, imposées aux opérateurs économiques. Selon lui, cette pression administrative pourrait étouffer l'élan observé et compromettre l'émergence du secteur cacao dans la région. Cette tracasserie nuirait gravement aux activités d'exportation, a-t-il indiqué, appelant à une réaction urgente des autorités provinciales et nationales pour démanteler ce réseau.

Deux trafiquants d'ivoire arrêtés près de Kindu, l'ICCN dénonce une « criminalité faunique » persistante. Le Maniema, riche en faune sauvage, est l'une des zones les plus affectées par le braconnage et le trafic d'ivoire, alimenté par des réseaux criminels organisés. Selon l'ICCN, ces activités illégales ne cessent de décimer les espèces protégées et de fragiliser l'équilibre écologique du parc. L'ICCN réitère son engagement à travailler avec la justice et les forces de sécurité pour éradiquer cette hémorragie qui, selon ses responsables, « ne fait plus l'honneur du pays ».

Des milliers de femmes de Bunia marchent pour la paix et la fin des violences armées. Toutes vêtues de vert et blanc, symboles d'espoir et de paix, les participantes ont défilé au rythme de la fanfare des Fardc. Cette mobilisation féminine a exprimé un message clair : « consolider l'accalmie observée ces derniers jours en Ituri et en finir avec les souffrances des femmes, premières victimes des violences armées ». Cette marche porte une revendication forte : « Les femmes ont beaucoup souffert ; l'heure est venue pour qu'elles trouvent leur place dans la société et contribuent au développement de cette province ». Elle rappelle que la paix en Ituri ne pourra être consolidée sans une participation active des femmes dans les processus de stabilisation et de gouvernance locale.

L'UDPS évoque un projet de troisième mandat pour Félix Tshisekedi, l'opposition s'indigne. Samedi 7 mars, le chef du parti présidentiel UDPS a donné le ton face aux cadres et militants réunis au siège du parti : « Mobutu a révisé la Constitution 17 fois, Laurent-Désiré Kabila l'a touchée trois fois, Joseph Kabila l'a retouchée. Au nom de quel principe allez-vous interdire à notre régime d'y toucher ? Soyez calmes et que les choses soient claires, nous allons toucher à cette Constitution. » « **Démarche suicidaire** » Le même jour, le ministre des Sports allié du président, a enfoncé le clou lors d'un rassemblement à la sortie de Kinshasa : « Qu'on ne se voile pas le visage. Nous n'allons pas faire du genre les deux mandats prennent fin, puis on cède le pouvoir, pour le donner à qui ? Et pour que celui à qui on le donne en fasse quoi ? Nous allons tout droit vers un troisième mandat, nous n'aurons pas honte. » Une « démarche



suicidaire », avertit le camp de l'ex-président Joseph Kabila, qui estime que le régime en place veut « défier le peuple ». Un débat que l'opposant Martin Fayulu a déjà jugé « inopportun » appelant « à ne plus se laisser distraire ». De son côté, Jean-Marc Kabund parle d'un débat « moralement inacceptable » et « politiquement irresponsable » en plein conflit dans l'est. (RFI)

Operations conjointes FARDC-UPDF : 4 bastions des ADF détruits à Mambasa. La coalition des Forces armées congolaises et ougandaises a détruit quatre bastions de ces rebelles, dont la plus grande qui porte le nom de Mungusu. Dans ce dernier fief, plusieurs éléments des ADF ont été tués dans le bombardement, dont quatre de leurs officiers. Un dépôt de vivres de ces rebelles a été récupéré ainsi qu'une caméra. Au cours de ces opérations, dix otages ont été libérés des mains de leurs ravisseurs.

2 032 détenus incarcérés dans des conditions difficiles à la prison de Beni, dont 91 femmes accompagnées de 14 nourrissons. Le Réseau pour les droits de l'homme indique que seuls 344 détenus sont condamnés, tandis que les autres se trouvent en détention préventive. Elle dénonce également des décès en détention, le manque de nourriture et de médicaments, ainsi que la lenteur dans le traitement des dossiers judiciaires. Face à cette situation, le REDHO appelle le gouvernement à rétablir les subventions, à approvisionner la prison en médicaments et à accélérer le traitement des dossiers judiciaires. La prison centrale de Beni, avait été construite pour accueillir 250 personnes seulement.

Est de la RDC: le CICR se dit prêt à accompagner le transfert vers Kinshasa, de plus de 5 000 militaires FARDC libérés par l'AFC/M23. La rébellion de l'AFC/M23 a procédé lundi dernier à Rumangabo, dans le territoire de Rutshuru (Nord-Kivu), à la libération de plus de cinq mille éléments de l'armée congolaise. Selon la rébellion, ces militaires sont remis au Comité international de la Croix-Rouge pour « rapatriement » à Kinshasa. Le CICR se dit prêt à accompagner le transfert de ces militaires du Nord-Kivu à Kinshasa. Par cet acte d'échange des prisonniers auquel Kinshasa et la rébellion s'étaient engagés dans le cadre du processus de Doha, l'AFC/M23 dit « réaffirmer sa volonté de respecter les engagements pris dans le cadre des mesures de confiance et de contribuer à l'apaisement des tensions, conformément aux principes du droit international humanitaire ». En mai 2025, le CICR avait déjà facilité le transfert de plus de 1300 militaires désarmés de Goma à Kinshasa. Néanmoins, les rebelles soutenus par le Rwanda déplorent le refus de Kinshasa de libérer leurs camarades arrêtés, y compris d'autres personnes « en raison de leur simple faciès ». Par ailleurs, l'AFC/M23 accuse Kinshasa de poursuivre « ses violations du cessez-le-feu et a imposé une guerre généralisée à l'AFC/M23. (Actualité.CD)

Mardi 10 mars.

Plus de 5 000 combattants démobilisés en deux ans et demi grâce au programme P-DDRCS en RDC. La province de l'Ituri arrive en tête avec 1 546 ex-combattants démobilisés. Elle est suivie du Nord-Kivu avec 838 combattants, du Tanganyika avec 653, tandis que 151 autres ont été enregistrés entre le Mai-Ndombe et Kinshasa. Ces ex-combattants bénéficient d'un accompagnement en santé mentale avant leur retour dans leurs communautés d'origine. L'objectif est de faciliter leur réinsertion sociale et de prévenir les risques de récurrence. Le coordinateur du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation a souligné la collaboration avec la Monusco notamment sur les questions liées aux droits de l'homme tout au long du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Les autorités congolaises espèrent que ce programme contribuera progressivement à réduire l'influence des groupes armés et à renforcer la stabilité dans les zones affectées par les conflits.

La RDC veut diversifier les investisseurs pour son grand projet d'extension de Kinshasa. La RDC lance l'un des plus grands projets urbains de son histoire : l'extension de Kinshasa, avec la construction d'une nouvelle ville, Kinshasa Kia Mona, à 60 km du centre actuel. Estimé à 46 milliards d'euros, la première pierre de la cité industrielle, portée par un consortium d'entreprises chinoises, a été posée en décembre 2025. Cette zone constitue la première phase de la gigantesque nouvelle ville. Selon les plans sino-congolais, près d'un millier d'usines pourraient s'y implanter en cinq ans. Mais les entreprises chinoises ne seront pas les seules impliquées, assure le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat : « Il y a aujourd'hui une forte diversification. Il y a un financement français et d'autres arrivent. Nous avons signé avec Dassault, d'autres partenariats se préparent. Des Américains sont présents, des Sud-Africains travaillent sur une cité résidentielle, et il y a bien sûr des Congolais avec de très beaux projets. Il y a aussi des Canadiens. Nous sommes clairement dans une phase de forte diversification, et c'est l'objectif : ne pas avoir d'orientation géographique particulière ».

La RDC se donne huit ans pour désengorger sa capitale, qui compte aujourd'hui près de 17 millions d'habitants. (RFI)

À l'ONU, Judith Suminwa dénonce les violences contre les femmes dans l'Est de la RDC. La Première ministre de la RDC, a pris part à New York à la célébration de la Journée internationale de la femme. Dans son allocution, elle a attiré l'attention de la communauté internationale sur la situation des femmes et des filles dans l'Est du pays : « Depuis



l'agression menée par le Rwanda et soutenue par le groupe M23/AFC, les femmes et les jeunes filles dans les zones touchées subissent des violences graves, des déplacements et une crise humanitaire qui affecte profondément leur vie et leur avenir ». Elle a également insisté sur le fait que les conflits armés n'affectent pas de la même manière les hommes et les femmes, ces dernières étant souvent les premières victimes de violences. Elle a aussi mis en avant les progrès réalisés par la RDC en matière de promotion des droits des femmes. Selon elle, la participation des femmes dans les sphères décisionnelles est passée de 21 % en 2021 à 32 % en 2024, notamment grâce à des réformes institutionnelles et à la présence, pour la première fois, d'une femme à la tête du gouvernement. La RDC entend ainsi plaider pour une mobilisation internationale accrue en faveur des droits des femmes, tout en poursuivant les réformes visant leur participation pleine et entière au développement du pays.

Plus de 300 camions citernes de carburant bloqués à Mahagi présentent des risques pour la population. En cause: des chauffeurs en grève, qui protestent contre l'insécurité et les tracasseries dont ils affirment être victimes sur la route reliant Bunia à Kisangani. La présence de ces véhicules chargés de carburant, un produit hautement inflammable, inquiète fortement les habitants sur les plans sécuritaire, sanitaire et d'hygiène publique, d'autant plus qu'ils sont stationnés le long des routes, dans les avenues et même dans certains quartiers résidentiels. Or, aucun camion anti-incendie n'est disponible dans cette zone pour intervenir en cas d'accident.

HRW documente une dizaine de cas des disparitions d'opposants retrouvés dans des cachots du CNC à Kinshasa pour des motifs "fallacieux". « Dans la plupart des cas, il semblerait que les arrestations soient motivées par des considérations politiques, ou concernent des personnes soupçonnées de soutenir le groupe armé qui s'est emparé de certaines régions de l'est de la RDC » a déclaré le directeur pour l'Afrique centrale à Human Rights Watch. Pour arriver à cette conclusion, HRW dit avoir été en contact avec 34 personnes, dont 9 anciens détenus au CNC et 11 proches de ces derniers. Les ex détenus ont expliqué à HRW que des membres de la Garde républicaine et de la Police nationale en uniforme ainsi que des fonctionnaires en civil ont mené les arrestations, certaines au milieu de la nuit. Plusieurs d'entre eux ont indiqué avoir eu les yeux bandés lors de leur transport vers ou entre des centres de détention du CNC, sans qu'aucun mandat d'arrêt ne leur soit présenté. «Le CNC les a d'abord détenus et interrogés dans des installations du stade national, le Stade des Martyrs, ou dans ses bureaux à l'Onatra à Kinshasa. Ce n'est qu'ensuite qu'ils ont été transférés vers d'autres lieux à Kinshasa, y compris des chambres privées, possiblement dans des hôtels», révèle HRW, qui précise que leur interrogatoire portait sur leur éventuelle collusion avec les rebelles de l'AFC/M23, plutôt qu'au cyber renseignement. Par ailleurs, Human Rights Watch accuse le CNC d'élargir ses attributions en procédant à des arrestations, des interrogatoires et des détentions au secret sans supervision judiciaire. Entre décembre et janvier, des opposants, dont fidèles à l'ancien chef de l'État Joseph Kabila, ont été arrêtés de nuit lors d'opérations similaires à domicile, à Kinshasa. Ils ont été ensuite tous portés disparus, d'autres retrouvés au Conseil de Cybergénéral avant d'être transférés devant les instances judiciaires, d'autres toujours dans le secret, à l'instar d'Emmanuel Ramazani Shadary et Aubin Minaku, respectivement Secrétaire permanent et vice-président du PPRD, ancien parti au pouvoir. (Actualité.CD)

Mercredi 11 mars.

Kolwezi abrite la 9ème commission tripartite RDC- Zambie-HCR. Durant trois jours, les participants planchent sur la recherche des solutions durables pour les réfugiés congolais vivant en Zambie. L'accord tripartite signé le 28 décembre 2006 entre la RDC, la Zambie et le HCR est le fondement du rapatriement volontaire des réfugiés congolais vivant en Zambie. Le HCR mène ces opérations pour faciliter la réintégration des réfugiés congolais et réaffirme son engagement à soutenir le retour de ces réfugiés. Depuis 2006, des milliers des réfugiés congolais sont rentrés dans leur pays à travers des opérations d'envergures qui ont été menées dans les territoires de Moba et de Pweto jusqu'en 2019. Entre 2021 et 2025, plus de 11 500 réfugiés congolais, ont été rapatriés volontairement en RDC en provenance de la Zambie. Le HCR soutient le Gouvernement congolais dans la création des conditions favorables à un retour durable des réfugiés congolais.

L'ONU et l'Union européenne réaffirment leur engagement pour la paix et la stabilisation de l'Ituri. Les Nations Unies et l'Union européenne considèrent la nouvelle stratégie provinciale pour la paix et la stabilisation comme une avancée majeure. Cette approche intégrée combine : l'humanitaire, le développement et la consolidation de la paix. La vision de cette stratégie est claire : faire de l'Ituri « une province résiliente, inclusive et pacifiée, où les personnes déplacées internes, les retournés et les communautés hôtes vivent dans la paix, la dignité, la sécurité et la prospérité grâce à des solutions durables intégrées ». L'appui conjoint de l'Union européenne et du système des Nations Unies se concentrera principalement sur : la consolidation de la paix, les initiatives de stabilisation, la protection des civils et le développement durable. L'objectif est de s'attaquer aux causes structurelles des besoins humanitaires et d'accompagner l'Ituri sur la voie d'une stabilité durable.



Le prix du carburant connaît une hausse de 8 % à Kisangani. Le prix du carburant se vend depuis le 9 mars à 4 000 FC, contre 3 700 FC habituellement, dans les stations-service de Kisangani (Tshopo). Cette hausse profite aux revendeurs communément appelés «Kadhafi», qui proposent la même quantité d'essence à 5 000, 6 000, voire 10 000 FC. Ses conséquences sont déjà visibles : le portefeuille des ménages est directement touché et les coûts de transport ont grimpé.

Kinshasa: le Gouvernement provincial lance la délivrance des cartes de résidence biométriques pour les étrangers, vivant dans la capitale congolaise. " Le gouvernement provincial de Kinshasa a mis en place un système digitalisé afin de rassurer les étrangers qui ont choisi de s'installer dans une ville paisible où leur séjour peut se faire de manière permanente et sécurisée. Elle contribuera à renforcer la sécurité publique, à lutter contre l'immigration clandestine et à favoriser une intégration harmonieuse des étrangers dans notre société ». (**Actualité.CD**)

RDC : Un tir de drone tue une humanitaire française à Goma. Ce mercredi 12 mars, vers 4 h du matin, un drone a bombardé à Goma une demeure située sur les berges du lac Kivu, dans un quartier qui abrite les principaux responsables de la rébellion mais aussi une villa qui appartient à Olive Kabila, l'épouse de l'ancien président de la RDC. "C'est une parcelle qui abrite quelques petites maisons mitoyennes appartenant à un Belge qui a été touchée", explique un expatrié. "On a entendu deux explosions", poursuit son voisin qui se trouvait la nuit dernière à proximité du lieu bombardé. L'attaque de drone a fait au moins trois victimes, deux civils congolais et une Française qui travaillait pour l'Unicef. Le patron par intérim de la Monusco, le français Bruno Lemarquis a "condamné fermement cette escalade de la violence à Goma ce mercredi". Emmanuel Macron, le président français a lui appelé, "au respect du droit humanitaire et des personnels qui sont sur place et qui s'engagent pour sauver des vies". Notre ministre des Affaires étrangères, Maxime Prevo, s'est montré, lui, plus ferme en rappelant que cette attaque n'est "pas un fait isolé – on constate la multiplication de ce type d'attaques, en violation du cessez-le-feu, menées par toutes les parties ces derniers temps. Je condamne fermement ces violences aveugles, sans exceptions". **La responsabilité de Kinshasa.** À chaque fois, les auteurs renvoient dos à dos les deux camps et évitent soigneusement de pointer la responsabilité des autorités de Kinshasa dans cette attaque et plus généralement dans la campagne de bombardement par des drones dans le Sud-Kivu et le Nord-Kivu. Des bombardements quotidiens qui tuent des civils congolais sur les Hauts Plateaux de Minembwe, dans la Ruzizi ou le Masisi. C'est là, d'ailleurs, que le 24 février dernier, un drone a abattu le porte-parole du M23 Willy Ngoma. Il aura fallu la mort d'une humanitaire française pour que ces attaques indiscriminées, menées par des drones turcs, dont une nouvelle livraison de 5 appareils vient d'être acheminée à Kisangani, commencent à être dénoncées à bas bruit sur la scène internationale. **La guerre, le plan A.** Depuis son retour du petit-déjeuner national de prière à Washington (National Prayer Breakfast), le 5 février dernier, lors duquel il a été un des invités d'honneur de son homologue américain Donald Trump, le président congolais a enterré la piste d'un dialogue national inter-congolais pour sortir de la crise que traverse son pays. Il a désormais opté pour la solution militaire. "La guerre est devenue le plan A", explique sans sourciller un de ses conseillers. Une politique pleinement assumée et qui semble largement acceptée par la communauté internationale qui ferme les yeux sur les bombardements de la population civile dans les zones occupées par l'AFC/M23 par des drones pilotés par des Européens, sur le recours aux milices criminelles, aux mercenaires étrangers, sans oublier les rencontres désormais publiques à Kinshasa avec les héritiers des génocidaires rwandais. Malgré cette attitude, malgré l'absence de volonté de structurer et de réformer l'armée nationale congolaise qui doit s'adosser à ces éléments illégaux pour combattre une rébellion dans l'est du pays, certaines capitales européennes, dont la Belgique, poursuivent leur coopération militaire avec la RDC. L'accompagnement de ce régime congolais n'est pas sans danger quand on sait que la majorité présidentielle se prépare tranquillement à modifier la constitution pour tenter de le maintenir au pouvoir. (**La Libre Afrique**)

Jeudi 12 mars.

Un braconnier condamné à 7 ans de prison pour détention illégale d'ivoire au Maniema. Le condamné, Kipuka Zakatindi Onora, avait été arrêté le week-end précédent à environ 10 km de Kindu par les services de sécurité. Lors de son interpellation, il détenait de l'ivoire de manière illégale, selon les autorités. À la suite de cette arrestation, l'ICCN a sollicité l'organisation d'une audience foraine afin de traiter rapidement le dossier et de sensibiliser la population sur la gravité de ce type d'infraction. Pour l'avocat conseil de l'ICCN au Parc national de la Lomami, cette condamnation constitue une décision historique dans la province. « C'est pour la première fois que l'ICCN obtient un jugement aussi sévère. Cette peine de sept ans doit servir d'exemple et dissuader ceux qui tenteraient encore d'entrer dans le parc pour pratiquer la chasse illégale ». Il rappelle que la loi sur la conservation de la nature, révisée en 2024, interdit strictement toute activité de chasse dans les parcs nationaux et les réserves naturelles de la RDC.



Lualaba : plusieurs morts dans un éboulement à la carrière « Safi » à Kakanda. On parle d'un bilan provisoire de neuf morts parmi les creuseurs artisanaux. L'accident s'est produit dans une concession appartenant à une entreprise minière locale, mais actuellement envahie par des exploitants artisanaux. « Ils travaillent dans des conditions extrêmement dangereuses, sans aucun équipement de protection ni mesure de sécurité. La fragilité du sol, accentuée par les activités de creusage désordonnées, rend ces accidents presque inévitables », déplore un acteur de la société civile locale.

Human Rights Watch dénonce une vague de disparitions forcées imputées aux forces de sécurité à Kinshasa. L'ONG internationale Human Rights Watch affirme avoir documenté au moins 17 cas de personnes victimes de disparition forcée ou portées disparues au cours de l'année 2025, tout en évoquant d'autres témoignages jugés crédibles. Plusieurs de ces personnes ont finalement été retrouvées, parfois des mois plus tard, détenues dans les locaux du Conseil national de cyberdéfense (CNC). « Au cours de l'année passée, les forces de sécurité congolaises ont secrètement arrêté et détenu des personnes pour des motifs fallacieux au cœur de la capitale », a déclaré le directeur pour l'Afrique centrale à HRW. Selon lui, ces arrestations semblent dans plusieurs cas liés à des considérations politiques ou à des soupçons de soutien à des groupes armés actifs dans l'est du pays. Entre juillet 2025 et mars 2026, Human Rights Watch indique avoir mené des entretiens avec plus de 34 personnes, dont neuf anciens détenus du CNC et 11 proches de personnes arrêtées.

Plusieurs anciens détenus affirment avoir été transportés les yeux bandés vers différents centres de détention du CNC. Ils déclarent également n'avoir reçu aucun mandat d'arrêt et s'être vu refuser l'accès à un avocat. Les responsables du Conseil national de cyberdéfense ont rencontré HRW à deux reprises, en novembre et décembre 2025. L'un d'eux a affirmé que l'unité a pour mission de « coordonner les services essentiels » et qu'elle peut intervenir si nécessaire pour des raisons de sécurité. Dans une réponse écrite datée du 17 février, le directeur et coordinateur du CNC, a toutefois assuré que l'institution « ne dispose d'aucun pouvoir d'arrestation ni de détention » des personnes, rapporte HRW.

La RDC se dote de sa première raffinerie pilote d'or à Kalemie. Baptisée DRC Gold Refinery S.A., cette installation industrielle est le fruit d'un partenariat entre l'entreprise publique DRC Gold Trading S.A. et la société Lunga Mining. La raffinerie affiche une capacité de production mensuelle estimée entre 500 et 600 kilogrammes d'or. Avec cette raffinerie pilote, la RDC ambitionne désormais d'exporter de l'or raffiné à une pureté de 99,9 %, dans le cadre des réformes visant à renforcer la transparence et la valorisation locale des ressources minières. Le projet vise à promouvoir la transformation locale des ressources naturelles et à renforcer le contrôle stratégique de l'or produit en RDC.

Au moins 16 morts dans une attaque attribuée à la milice Codeco à Djugu. Des hommes armés, munis de fusils et d'armes blanches, ont attaqué simultanément trois localités du territoire de Djugu. Parmi les victimes figurent sept enfants et quatre femmes. Cette attaque inquiète une population qui vivait jusque-là dans une relative accalmie, ajoute la même source. Ce bilan reste toutefois provisoire. Certaines sources locales évoquent plutôt 25 morts et d'autres, même 30.

Accord de Washington: "les violations par le Rwanda et son maintien en RDC mettent en lumière les contradictions inhérentes de cette initiative qui récompense l'agresseur" (Oakland Institute). Dans une communication ce jeudi 12 mars, Oakland Institute juge insuffisantes les sanctions américaines imposées via l'Office de contrôle des avoirs étrangers (OFAC) du département du Trésor aux Forces de défense rwandaises (FDR), ainsi qu'à quatre de leurs hauts responsables. "Les sanctions américaines ne permettent pas non plus de contrer les importants bénéfices financiers que le Rwanda et le M23 tirent de l'occupation de l'est de la RDC. Depuis la prise de contrôle de la mine de Rubaya dans l'est de la RDC en 2024, le M23 s'est assuré le monopole des exportations de coltan vers le Rwanda, encaissant ainsi environ 800 000 USD par mois grâce à la taxation de la production et du commerce du coltan. Les rebelles ont également acheminé de l'or vers le Rwanda, générant un record d'exportations de 2 milliards USD en 2025", renseigne l'organisation dans sa communication. Selon Oakland Institute, le Rwanda continue de recevoir une aide étrangère substantielle des États-Unis, son principal donateur bilatéral, s'élevant à un peu moins de 200 millions de dollars en 2024 et à 174 millions de dollars en 2025, selon une estimation partielle et non exhaustive. "Avec un portefeuille de la Banque mondiale de 3,37 milliards de dollars pour un pays de seulement 14 millions d'habitants, le Rwanda figure également parmi les pays bénéficiant des financements de la Banque mondiale par habitant les plus importants recevant près de quatre fois plus que la RDC. Horizon Construction, un consortium lié au RDF, aurait obtenu plusieurs contrats dans le cadre du projet d'amélioration du réseau routier de la Banque, d'un montant de plusieurs millions de dollars, actuellement en cours", souligne Oakland Institute. Pour le directeur des politiques de l'Oakland Institute, les violations par le Rwanda de l'Accord de Washington et son occupation de l'est de la RDC mettent en avant les contradictions de cette initiative diplomatique. Selon lui, il ne s'agit pas d'un accord de paix, mais d'une récompense à l'impunité qui ne peut apporter la paix. « Les violations par le Rwanda de l'Accord de Washington



et le maintien de son occupation de la RDC mettent en lumière les contradictions inhérentes à l'« accord de paix » négocié par les États-Unis ». Cet accord a accordé au Rwanda un accès privilégié aux ressources congolaises et un rôle clé dans leur raffinage et leur réexportation, une récompense pour un agresseur qui a amassé des centaines de millions de dollars grâce au pillage des minerais congolais. Cette impunité et cette injustice ne peuvent instaurer la paix au Congo », a-t-il indiqué. (Actualité.CD)

Vendredi 13 mars.

6 169 violations des droits de l'homme documentées en 2025 en RDC. Le rapport annuel du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) fait état d'une hausse de 24 % par rapport à l'année 2024, dans un contexte de détérioration de la situation sécuritaire, particulièrement dans l'Est du pays. Selon le BCNUDH, ces violations ont fait plus de 18 000 victimes, dont 2 806 femmes et 1 394 enfants. Les groupes armés sont responsables de 71 % des violations enregistrées, avec en tête le mouvement AFC/M23, cité comme principal auteur. Les agents de l'État sont impliqués, eux, dans 28 % des cas. Le rapport souligne également une forte dégradation sécuritaire dans l'est du pays après la prise de Goma et Bukavu, ainsi que de larges zones du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, par l'AFC/M23 et l'armée rwandaise. Autre tendance préoccupante : les violences sexuelles liées au conflit ont augmenté de 59 %, avec 1 479 victimes documentées. Le document met aussi en garde contre un rétrécissement de l'espace civique, marqué par des pressions accrues sur les défenseurs des droits humains, les journalistes et certains membres de l'opposition. Le Conseil national de cyberdéfense est notamment pointé du doigt pour avoir procédé à des arrestations et détentions illégales de centaines de personnes, privées d'accès à leurs proches et à leurs avocats, indique le BCNUDH.

Attaque armée contre un carré minier à Mambasa : plusieurs morts et des maisons incendiées (Société civile).

Une attaque menée par des hommes armés non identifiés a visé dans la nuit de mercredi à jeudi 12 mars le carré minier de Mutchacha, situé dans le territoire de Mambasa. L'attaque aurait fait plusieurs morts et causé d'importants dégâts matériels. Des habitations ont été incendiées et une base occupée par des exploitants d'or chinois opérant dans la zone a également été prise pour cible.

Gel des comptes de l'Université, écoles et hôpital Mapon : la loi anti-blanchiment justifie la décision de la justice (expert).

Ces établissements, appartenant à l'ancien Premier ministre Augustin Matata Ponyo, condamné dans l'affaire Bukanga Lonzo, se retrouvent depuis le 3 mars dans l'impossibilité de fonctionner normalement. « C'est depuis le 3 mars que nous avons appris par la TMB que nos comptes avaient été bloqués sur instruction judiciaire, sans qu'aucun document officiel ne nous soit remis. Même les fonds de l'Université Mapon et de l'hôpital Lumbulumbu, logés à la microfinance populaire, sont concernés ». La Fondation insiste également sur son statut juridique propre : « La Fondation Mapon est une personne morale dotée d'une personnalité juridique qu'on ne peut confondre avec la personne de Matata Ponyo ». Le juriste Me Omar Kigalu, avocat au Barreau de Kinshasa-Gombe interrogé apporte un éclairage juridique : « Si le procureur général estime que ces structures ont été créées pour blanchir l'argent détourné du projet Bukanga Lonzo, les articles 114 et 121 lui donnent le pouvoir de surveiller ou geler leurs comptes pour faciliter les enquêtes. C'est une mesure conservatoire. Si les enquêtes démontrent que ces structures n'ont aucun lien avec les détournements, le gel sera levé. Dans le cas contraire, les biens pourraient être définitivement saisis ». En attendant l'issue des enquêtes, les activités des écoles, de l'université et de l'hôpital Mapon sont partiellement paralysées.

Est de la RDC: comment les drones se sont imposés dans le conflit. Drones de combat, drones kamikazes ou modèles civils modifiés : ils sont de plus en plus utilisés dans l'est de la RDC, avec des objectifs différents. C'est l'armée congolaise qui, la première, a utilisé des drones dans ce conflit. Fin 2023, Kinshasa, alors en difficulté face aux rebelles de l'AFC-M23 et à leurs alliés rwandais, acquiert neuf drones chinois, des CH-4 Rainbow, capables à la fois de missions de reconnaissance et de frappes. Des drones de combat longue portée, pouvant atteindre entre 3 500 et 5 000 km, acquis pour un coût estimé à 150 millions de dollars. Mais l'AFC/M23 riposte. Les rebelles déploient des systèmes de brouillage GPS et de missiles sol-air, fournis, selon l'ONU, par Kigali. Ces dispositifs leur permettent de neutraliser ou de détruire plusieurs drones des Fardc. On ignore aujourd'hui combien des neuf appareils initiaux sont encore opérationnels. **Usages tactiques variés.** Depuis, l'armée congolaise aurait renouvelé sa flotte. Des sources sécuritaires évoquent l'arrivée de nouveaux drones chinois. D'autres évoquent des drones turcs – comme les TAI Anka ou les Bayraktar TB2 – accompagnés de formations de pilotes congolais en Turquie. C'est en tout cas un drone de cette portée qui a coûté la vie au porte-parole de l'AFC/M23, Willy Ngoma, en février. L'AFC/M23 aussi dispose de drones, notamment des drones kamikazes turcs, employés plusieurs fois cette année contre l'aéroport de Kisangani, dans le nord-est de la RDC. Des engins à portée plus limitée – entre 200 et 300 km – mais moins coûteux que les drones de combat et moins réputés pour leur précision. Plusieurs auraient toutefois été abattus ou interceptés. Des drones similaires ont également été utilisés lors de l'offensive sur Uvira. Selon une source sécuritaire, le M23 utilise aussi des drones de reconnaissance estoniens EOS pour observer les positions ennemies, ainsi que des drones commerciaux



modifiés pour être armés et déployés, « une fois au moins », en essaim contre une position des Fardc. **Changements dans les rapports de force.** Cette intensification des frappes de drones marque à plusieurs égards un tournant dans le conflit. Il y a d'abord le rapport de force qui a évolué : l'AFC/M23 dominait nettement le ciel congolais au début du conflit, grâce au soutien de son allié rwandais. En se dotant de drones à longue portée, Kinshasa a comblé en partie son déficit en moyens traditionnels aériens – avions et hélicoptères – et accru aussi ses capacités de renseignements. Aujourd'hui, l'AFC/M23 conserve des capacités de défense importantes. Ses batteries antiaériennes et son système de brouillage GPS peuvent empêcher ou détruire des drones ennemis. Un dispositif qui offre « un avantage tactique important au M23 et à l'armée rwandaise », soulignaient en 2024 des experts de l'ONU. Mais ces derniers mois, « ces systèmes ont montré leurs faiblesses », estime une source sécuritaire. Ils n'ont pas empêché par exemple l'attaque qui a coûté la vie au porte-parole de l'AFC/M23. Ce recours accru aux drones accentue aussi l'internationalisation du conflit. Les belligérants dépendent de plus en plus de leurs fournisseurs, la Chine et la Turquie notamment. L'intensification de cette guerre aérienne souligne aussi les limites des efforts diplomatiques engagés depuis des mois pour tenter d'imposer un cessez-le-feu. (RFI)

Samedi 14 mars.

Tuée à Goma, Karine Buisset préparait un rapport explosif sur les violences faites aux femmes. « Bosala Kaka », « faites comme vous voulez »... Les habitants de Goma, la capitale du Nord-Kivu, dans l'est de la RDC, actuellement occupée par les rebelles de l'AFC/M23 soutenus par le Rwanda, sont aussi avares de commentaires que de gestes publics. Convoqués à une manifestation organisée par les occupants à la suite de la mort de Karine Buisset, une humanitaire française de l'Unicef tuée par un tir attribué à un drone dans la nuit du 10 au 11 mars, beaucoup de citoyens ont préféré faire profil bas. Doutant de la provenance réelle de l'attaque, officiellement attribuée aux forces gouvernementales, ils ont choisi de demeurer à l'abri, se sentant menacés par des tirs croisés entre l'AFC et les Forces armées de RD Congo (FARDC), qui préparent une contre-offensive depuis Kisangani. Il est vrai que les images sont troublantes : elles montrent, au cœur du quartier résidentiel de Himbi, qui s'étale sur la rive du lac Kivu, une façade criblée d'impacts, un toit défoncé, des tôles tordues, un jardin dévasté. Le « tir ciblé », qui ressemble plutôt à des rafales de balles, n'a pas fait dans le détail et il exprimerait plutôt la rage d'une attaque avec une évidente volonté de dévastation. Dans le quartier, l'un des plus opulents de Goma, nul ne croit à l'erreur de cible, même si la maison voisine appartient à l'épouse de Joseph Kabila. En effet, chacun sait que l'ancien président, qui aurait pu être visé par les forces gouvernementales, qui l'accusent d'être passé à l'ennemi, ne loge jamais dans ce lieu trop facilement identifiable. Dans la même rue se trouve aussi une résidence du président Félix Tshisekedi lui-même. Quant aux collègues congolais qui travaillaient avec Karine Buisset, ils ne se contentent pas d'éloges : ils relèvent aussi qu'elle se concentrait sur un sujet sensible entre tous : les violences faites aux femmes et aux jeunes filles. « Il ne s'agit pas seulement de viols, d'agressions, si fréquentes aux abords des carrés miniers », nous précise l'un d'entre eux, « mais d'un véritable esclavage sexuel, systématiquement pratiqué. » Et de dénoncer le comportement de certains officiers du mouvement rebelle dont la discipline, naguère inspirée par la rigueur rwandaise, se serait considérablement relâchée ces derniers temps. « Ils enlèvent des filles, les gardent comme otages sexuelles, puis les "refilent" à d'autres... », poursuit l'une de nos sources. Tous confirment que Karine Buisset, ayant documenté de nombreux cas, préparait un rapport explosif. Celui-ci risquait de ternir davantage encore la réputation d'une rébellion aujourd'hui secouée par les pressions que les États-Unis exercent directement sur l'armée rwandaise, dont le soutien aux rebelles ne fait plus aucun doute. En effet, les experts de l'ONU rappellent, d'un rapport à l'autre, que 6 000 à 7 000 soldats rwandais combattaient aux côtés du M23, nom initial du mouvement désormais chapeauté par l'AFC. Ce dernier exerce une autorité de fait sur le Nord-Kivu et sur le Sud-Kivu, mais il a dû se retirer d'Uvira, sur la frontière du Burundi, à la suite des pressions états-uniennes, et s'est réfugié dans les hauts plateaux surplombant le lac Tanganyika. Si l'armée gouvernementale, peu disciplinée et mal encadrée par des officiers souvent corrompus, fait l'objet de nombreuses critiques, et qu'au début de l'occupation du Nord-Kivu la comparaison tournait parfois à l'avantage des rebelles qui avaient rétabli un certain ordre, ces derniers donnent aujourd'hui des signes de faiblesse, sinon de désunion. Les circonstances exactes de la mort de l'un de leurs chefs, Willy Ngoma, originaire du Bas-Congo et non des provinces de l'Est, n'ont toujours pas été élucidées. Officiellement, il aurait été victime d'un tir gouvernemental, mais au moment de sa mort il se trouvait à proximité d'un lieu hautement sensible, la colline de Rubaya, où se trouve une mine envahie par des milliers de creuseurs, volontaires ou travailleurs forcés. À mains nues, ces derniers creusent un sol meuble, travaillé par les pluies, et ils en extraient le colombo tantalite (coltan) qui prend alors la direction de la frontière rwandaise et des usines de retraitement. Depuis janvier, trois éboulements successifs ont fait plus d'un millier de victimes, dont des femmes et des personnes mineures. Rubaya, désormais convoitée par des sociétés états-uniennes, est devenue un lieu aussi sensible que controversé. Circulant dans la région au départ de Goma, les humanitaires n'ignorent rien de cet esclavage des temps modernes, à Rubaya et ailleurs. Ils consignent leurs informations dans des rapports de plus en plus précis, et représentent des témoins gênants face à une rébellion qui se sent menacée par l'appui que les États-Unis apportent désormais à Kinshasa. (Colette Braeckman. Afrique XXI)



Le PAM lance un vol humanitaire international entre Bunia et Entebbe. L'appareil, opéré par l'United Nations Humanitarian Air Service (UNHAS), a effectué son premier trajet entre Bunia et Entebbe en Ouganda, avec une escale à Beni. Plusieurs agents humanitaires ont embarqué à bord pour ce vol inaugural, qui vise à faciliter la mobilité des organisations humanitaires et à améliorer l'acheminement de l'aide dans une région confrontée à une crise alimentaire persistante. Selon le coordonnateur de la zone Est du PAM en RDC, cette initiative répond à l'ampleur des besoins humanitaires dans la région. « Au moment où je vous parle, nous avons plus de dix millions de personnes en insécurité alimentaire. Cela signifie que ces personnes n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins alimentaires de base sans assistance. Avec l'inauguration du vol Bunia-Beni-Entebbe, les acteurs humanitaires seront plus mobiles dans toute la partie Est de la RDC. Cela permettra également d'acheminer davantage de biens et services au profit des populations », ajoute-t-il. Ce nouveau vol devrait aussi réduire les coûts logistiques et améliorer l'efficacité de la réponse humanitaire dans l'Est du pays, une région marquée par l'insécurité et les difficultés d'accès par voie terrestre.

L'ONG AICED sensibilise les femmes de Goma contre la pollution plastique. Pour l'ONG Organisation Appui aux initiatives communautaires de conservation et de développement durable, ce sont elles qui, au quotidien, subissent les impacts de la pollution plastique. « Tout est devenu plastique dans les ménages. On mange sur du plastique, on boit sur du plastique, on donne naissance aux enfants sur du plastique. Et lorsque c'est la nourriture humaine, la nourriture chaude dans les récipients plastiques, les emballages en plastique, tous ces additifs-là vont se retrouver dans les aliments et on sera intoxiqué ». Se référant au thème de la journée des droits des femmes cette année, qui appelle à l'action, Monsieur Nyebone invite les femmes à agir pour leur santé car elles sont les plus touchées par la pollution plastique.

La RDC et la Chine organisent un forum des médias, à travers l'Agence congolaise de presse (ACP) et l'Agence Chine nouvelle. Ces assises de deux jours offriront une occasion de consolider le dialogue stratégique et de renforcer la collaboration professionnelle entre les médias congolais et chinois. Environ cent participants sont attendus, dont près de soixante représentants chinois, parmi lesquels des journalistes, des experts des médias et des représentants d'entreprises chinoises opérant en RDC. Du côté congolais, plusieurs acteurs du secteur prendront part aux échanges, notamment les directeurs provinciaux de l'Agence congolaise de presse, des journalistes des médias publics et privés, ainsi que des chercheurs et experts en communication. Ce forum constitue une opportunité de renforcer le dialogue stratégique et la coopération professionnelle entre les acteurs médiatiques congolais et chinois.

Dimanche 15 mars.

Kinshasa accueille un forum sur l'amélioration des fonds destinés aux populations des zones minières en RDC. La gestion de 0,3 % du chiffre d'affaires destinés au développement des communautés des zones minières est au centre d'un atelier qui se tient du 13 au 16 mars à Kinshasa. A l'initiative du ministère des Affaires sociales et de celui des Mines, ce forum vise à dresser un état des lieux du fonctionnement et des réalisations des organismes chargés de gérer ces fonds, communément appelés Dot de la première et de la deuxième vague. Dans son intervention, le ministre des Mines, Louis Watum Kabamba, a qualifié cette rencontre d'occasion privilégiée pour permettre aux acteurs concernés de prendre en main la gestion de ces ressources et de contribuer pleinement au développement du pays. Pour sa part, l'administratrice directrice générale du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS), estime que cette initiative traduit la volonté du gouvernement de veiller à ce que les ressources issues du secteur minier contribuent effectivement au développement des communautés locales. A ce jour, les organismes spécialisés sont installés dans cinq provinces, à savoir: le Haut-Katanga, le Lualaba, le Haut-Uélé, le Kasai Oriental, et le Nord-Kivu. Cependant, seules les trois premières provinces ont enregistré des résultats significatifs.

RDC : le BCNUDH recense plus de 500 individus détenus par les services de renseignements dont 320 à l'EMRM. " Le BCNUDH dispose actuellement d'une liste de 503 individus (civils et militaires) détenus par ces services : 320 à l'État-major des renseignements militaires (EMRM), 33 à l'ANR et 150 au CNC. Certains d'entre eux sont privés de liberté depuis 2023 pour des raisons diverses, notamment des actions liées à l'espace civique, la dégradation de la situation sécuritaire dans les provinces de l'Est, ou encore pour des infractions présumées portant atteinte à l'autorité de l'État. Toutefois, de nombreuses personnes seraient détenues pour des motifs n'entrant pas dans le mandat légal de ces agences ", rapporte le BCNUDH. Bien que dépourvu de compétence légale explicite en matière d'arrestation et de détention, le rapport révèle que le Conseil national de cyberdéfense (CNC), service spécialisé rattaché à la Présidence de la République, a procédé à des interpellations et à des détentions de longue durée, sans contrôle judiciaire et sans que les détenus puissent consulter un avocat ou contacter leurs proches. " Les entretiens menés par le BCNUDH auprès des familles de victimes et d'autres sources crédibles indiquent que les personnes appréhendées étaient soupçonnées d'affiliation avec l'ancien président Joseph Kabila ou l'ancien Premier ministre Matata Ponyo, d'avoir publiquement critiqué une mesure officielle, ou encore d'être impliqués dans des conflits fonciers



ou différends financiers. Les détenus sont maintenus dans des lieux de détention non officiels à Kinshasa, sans accès à leur famille ni à un conseil juridique ", précise le document. D'après le rapport toujours, certains ont fait état d'actes de torture physique et de simulacres d'exécution durant leur captivité. Le BCNUDH poursuit son plaidoyer auprès des autorités compétentes pour que toutes les personnes détenues dans ces conditions, et dont le nombre pourrait être plus élevé, soient transférées vers les autorités judiciaires compétentes et les affaires les concernant suivant la procédure légale prévue par la législation du pays. (Actualité.CD)

Kwamouth : nouvelle reddition des Mobondo, une dizaine d'armes remises à Kinsele, le 12 mars. Le service de communication de la onzième région militaire annonce la reddition de "plusieurs combattants Mobondo", dans le cadre du processus de désarmement et démobilisation en cours dans la zone. Les combattants rendus "ainsi que les armes récupérées ont été transférés à Kinshasa pour la poursuite du processus". En mission de pacification menée dans le territoire de Kwamouth et dans la province de Kwango, le ministre Eliezer Ntambwe avait annoncé la reddition de plus de 600 miliciens Mobondo. Parmi eux, un nombre important a été transféré à Kaniama Kasese pour servir le pays au sein du Service national. Le ministre précisait déjà que certains d'entre eux auraient émis le vœu de suivre une formation militaire, mais l'étape de Kaniama Kasese serait un passage obligé.

Plaidoyer pour la collaboration entre la population et les forces de sécurité à Kididiwe. Le chef du village Bapakombe Bakondo, dans le territoire de Beni (Nord-Kivu), a demandé samedi 14 mars à la population de Kididiwe, aux Wazalendo et aux militaires de vivre en collaboration. Il a formulé cette requête après une semaine de fortes tensions dans cette contrée située à 15 km de Beni. Ce chef du village appelle également à soutenir les activités visant le développement de Kididiwe. Ses habitants, principalement des cultivateurs, accusaient les services de sécurité de tracasseries et d'arrestations arbitraires.

Création d'un Tribunal pénal économique et financier en RDC, chargé de réprimer les infractions économiques et financières. Cette juridiction spécialisée est destinée à renforcer la lutte contre la criminalité économique, notamment la corruption, le détournement des deniers publics, l'enrichissement illicite ou encore le blanchiment des capitaux. Le Tribunal pénal économique et financier (TPEF) disposera d'une autonomie fonctionnelle et d'un budget propre inscrit au budget national. Son siège est établi dans la capitale, Kinshasa, avec la possibilité de créer des sièges secondaires sur l'ensemble du territoire national. Il sera composé de deux chambres : une chambre de première instance et une chambre d'appel. Il comptera au moins quarante juges, dont vingt magistrats de carrière et vingt juges assesseurs. Cette initiative s'inscrit dans la volonté des autorités de renforcer la transparence et la lutte contre la corruption en RDC.

De nouvelles attaques à Muchacha en Ituri provoquent un déplacement massif de la population. À l'origine de ce mouvement de population : l'attaque, depuis mercredi, du site minier de Muchacha, situé à une dizaine de km de Badengaido, par un groupe armé en gestation. Ces hommes armés ont également attaqué, samedi, une équipe des Fardc à Penge. Le bilan provisoire fait état de sept morts, de plusieurs dizaines de personnes enlevées, ainsi que de maisons pillées et incendiées. Craignant pour leur sécurité, de nombreux habitants ont fui leurs villages pour se réfugier à Niania et à Mambasa. En conséquence, les activités économiques et scolaires sont presque à l'arrêt dans ces entités.

